

Dessiné par :

Christian Broutin

Mis en page par :

Charles Bridoux

Imprimé en :

héliogravure

Couleurs :

polychrome

Format :

horizontal 22 x 36
50 timbres à la feuille

Valeur faciale :

3,00 F



premier jour



Oblitération disponible sur place
Timbre à date 32 mm
"Premier Jour"

Vente anticipée

Le jeudi 16 octobre 1997 de 9 heures à 18 heures.
Un bureau de poste temporaire sera ouvert à l'Hôtel de Région, place Gabriel Hocquard, 57036 Metz CEDEX 1.
Conjointement, la vente anticipée aura également lieu en Allemagne et au Luxembourg.

Autre lieu de vente anticipée

Le jeudi 16 octobre 1997 de 8 heures à 19 heures, au bureau de poste de Metz Grande Poste.

Ce bureau sera muni d'une boîte aux lettres spéciale pour le dépôt des plis à oblitérer "Premier Jour".

Pour l'Allemagne et le Luxembourg, les bureaux de poste temporaires seront installés à Bonn, Berlin et Luxembourg.

Espace Européen SAR-LOR-LUX



Dessiné par Christian Broutin

Mis en page par Charles Bridoux

Imprimé en héliogravure, Format horizontal 22 x 36, 50 timbres à la feuille

Vente anticipée le 16 octobre 1997 à Metz (Moselle), Bonn, Berlin (Allemagne) et Luxembourg (Luxembourg)

Vente générale le 17 octobre 1997

La disparition des frontières physiques dans le cadre de la constitution du grand marché européen a remis à l'ordre du jour la coopération transfrontalière. Des régions géographiquement placées dans les marges de leurs États, telles que la Lorraine, la Sarre, la Rhénanie, et un pays souverain, le grand duché de Luxembourg, ont aujourd'hui leurs cartes à jouer dans la construction de l'Europe. Sans remonter à la Lotharingie issue du partage de Verdun (843), l'unité de cette «grande région» tient à un passé industriel commun marqué par les activités minières et sidérurgiques. Ces massifs de moyenne montagne forment un ensemble d'environ 42 500 km² et comptent plus de 5 millions d'habitants. L'espace européen Sarre-Lorraine-Luxembourg constitue une terre d'échanges traversée quotidiennement par une main-d'œuvre de frontaliers. Les échanges commerciaux y sont importants : la Lorraine effectue avec ses voisins presque la moitié de ses transactions. Les entreprises allemandes, belges et luxembourgeoises représentent 54 % des entreprises étrangères installées en Lorraine. Informelle à ses débuts, la coopération transfrontalière s'est établie sur un accord passé en 1980 entre les gouvernements français, allemand et luxembourgeois. Cette entente doit améliorer la coopération transfrontalière, notamment dans les domaines administratifs, techniques, sociaux, économiques et culturels. Ainsi, sur le plan économique, des contacts ont été établis entre les chambres de commerce de Moselle, de Sarre, de Trèves et de Luxembourg, relations officialisées par un protocole en 1990. De même, les chambres de métiers ont formé un conseil interrégional pour favoriser les échanges d'information et d'expériences. La création d'un consortium bancaire permet le financement des projets d'entreprises. Dans le domaine de l'éducation et de la formation, des actions ont été conduites et continuent à être menées : programmes d'apprentissage de la langue du voisin, objectifs pédagogiques élaborés en commun, partenariat et jumelage entre organismes de formation, stages d'étudiants et de chercheurs de l'autre côté de la frontière notamment dans le domaine des matériaux et de l'informatique. La coopération transfrontalière touche également l'environnement : différents plans d'action ont été mis en place, en particulier pour l'eau, l'air, les déchets et les sites. Elle fait preuve également d'un grand dynamisme dans le domaine de la culture. Laboratoire de l'Europe des régions, l'espace SAR-LOR-LUX, qui résonne comme un slogan, trouve aujourd'hui dans le timbre-poste une nouvelle expression de ses ambitions.

1997

Reproduction interdite

LES TIMBRES-POSTE DE FRANCE

**Espace Européen
SAR-LOR-LUX**



Vente anticipée le 16 octobre 1997 à Metz (Moselle),
Bonn, Berlin (Allemagne) et Luxembourg (Luxembourg)

**Vente générale dans tous les bureaux de poste
le 17 octobre 1997**



CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Dessiné par Christian Broutin

Mis en page par Charles Bridoux

Imprimé en héliogravure

Format horizontal 22 x 36

50 timbres à la feuille

Espace Européen **SAR-LOR-LUX**

La disparition des frontières physiques dans le cadre de la constitution du grand marché européen a remis à l'ordre du jour la coopération transfrontalière. Des régions géographiquement placées dans les marges de leurs États, telles que la Lorraine, la Sarre, la Rhénanie, et un pays souverain, le grand duché de Luxembourg, ont aujourd'hui leurs cartes à jouer dans la construction de l'Europe. Sans remonter à la Lotharingie issue du partage de Verdun (843), l'unité de cette « grande région » tient à un passé industriel commun marqué par les activités minières et sidérurgiques. Ces massifs de moyenne montagne forment un ensemble d'environ 42 500 km² et comptent plus de 5 millions d'habitants. L'espace européen Sarre-Lorraine-Luxembourg constitue une terre d'échanges traversée quotidiennement par une main-d'œuvre de frontaliers. Les échanges commerciaux y sont importants : la Lorraine effectue avec ses voisins presque la moitié de ses transactions. Les entreprises allemandes, belges et luxembourgeoises représentent 54 % des entreprises étrangères installées en Lorraine. Informelle à ses débuts, la coopération transfrontalière s'est établie sur un accord passé en 1980 entre les gouvernements français, allemand et luxembourgeois. Cette entente doit améliorer la coopération transfrontalière, notamment dans les domaines administratifs, techniques, sociaux, économiques et culturels. Ainsi, sur le plan économique, des contacts ont été établis entre les chambres de commerce de Moselle, de Sarre, de Trèves et de Luxembourg, relations officialisées par un protocole en 1990. De même, les chambres de métiers ont formé un conseil interrégional pour favoriser les échanges d'information et d'expériences. La création d'un consortium bancaire permet le financement des projets d'entreprises. Dans le domaine de l'éducation et de la formation, des actions ont été conduites et continuent à être menées : programmes d'apprentissage de la langue du voisin, objectifs pédagogiques élaborés en commun, partenariat et jumelage entre organismes de formation, stages d'étudiants et de chercheurs de l'autre côté de la frontière notamment dans le domaine des matériaux et de l'informatique. La coopération transfrontalière touche également l'environnement : différents plans d'action ont été mis en place, en particulier pour l'eau, l'air, les déchets et les sites. Elle fait preuve également d'un grand dynamisme dans le domaine de la culture. Laboratoire de l'Europe des régions, l'espace SAR-LOR-LUX, qui résonne comme un slogan, trouve aujourd'hui dans le timbre-poste une nouvelle expression de ses ambitions.